

Madeleine Zulauf

## France : la musique est engagée dans une croisade nationale pour les arts et la culture à l'école

Un grand colloque national français sur l'éducation musicale à l'école s'est déroulé au début mars à Dijon. Il a permis de prendre la mesure d'un mouvement d'envergure, le « Plan pour les arts et la culture à l'École », qui a démarré en 2001 et qui est appelé à se déployer jusqu'en 2005. Pour autant, bien sûr, que le nouveau gouvernement qui se mettra en place chez nos voisins reprenne le flambeau culturel allumé par le précédent...

### Le colloque de Dijon

Pour reprendre l'expression bien connue d'un ancien Président de la République française, ce sont bien des « quatre coins de l'hexagone » que, au début du mois de mars, ont convergé vers Dijon les quelque 600 participants à un colloque intitulé « L'éducation musicale, de la maternelle à l'université ». Ils représentaient l'ensemble des milieux concernés par l'éducation musicale : autorités politiques nationales et territoriales (régionales, départementales et communales), directions d'institutions de formations, milieu enseignant (enseignants, formateurs d'enseignants), associations (parents d'élèves, musiciens).

Pendant trois jours, ils ont pu faire leurs choix dans un menu gargantuesque : des concerts, des stands d'exposition, des films, une interview de Pierre Boulez (par liaison satellite...) et plus d'une cinquantaine d'ateliers. Ils ont ainsi pu découvrir de nouveaux logiciels d'éducation musicale, s'informer de ce qui se passait dans d'autres pays européens, se mettre au courant des derniers dispositifs officiels de promotion de l'éducation musicale, s'essayer à la pédagogie des musiques du monde ou encore discuter de la situation actuelle de la musicologie dans les universités. Un programme, donc, résolument éclectique pour ce colloque sur l'éducation musicale à l'école, un véritable événement pour nos voisins français, puisqu'il était le premier à être jamais organisé au niveau national.

Cette grand-messe, à la fois symbolique et médiatique, s'est inscrite dans un élan pédagogique et artistique qui anime actuellement la France et qui a pour nom « Le plan pour les arts et la culture à l'École ». Son instigateur, l'ex-ministre de l'Éducation nationale Jack Lang, était d'ailleurs présent à Dijon, pour promouvoir ce mouvement auprès des participants et du grand public, face aux caméras de télévision rassemblées pour l'occasion.

### Le plan pour les arts et la culture à l'École

Annoncé le 14 décembre 2000, dans une conférence de presse commune, par Jack Lang et par Catherine Tasca, Ministre de la Culture et de la Communication, le « Plan pour les arts et la culture à l'École » a des allures de croisade. Il s'agit en

effet, ni plus ni moins, que de supprimer les inégalités actuelles d'accès à l'art et à la culture : « L'École de la République doit offrir à chaque enfant l'accès non seulement à l'héritage culturel commun, mais



Dijon a accueilli le colloque national sur l'éducation musicale à l'école.

aussi à l'acte de création.»<sup>1</sup> Une croisade aux accents parfois... révolutionnaires, mais auxquels bien des enseignants de musique de notre pays adhèreraient volontiers : « La philosophie du plan est fondée sur une volonté de rupture avec une tradition : il ne faut plus considérer l'art comme le supplément d'âme du système éducatif, la matière à pratiquer après toutes les autres, et sacrifiée aux savoirs considérés comme plus « fondamentaux ». Cette opposition, cette hiérarchisation doivent disparaître. Le plan propose de donner aux arts et à la culture une place centrale dans notre système éducatif.»<sup>2</sup>

Le plan se fixe trois grands objectifs :

- La généralisation : tous les enfants doivent bénéficier d'un contact privilégié avec les arts et la culture, quels que soient leurs lieux de vie et leurs milieux d'origine. Un effort particulier est donc prévu pour étendre les actions jusque dans les régions les plus reculées et dans les milieux les plus défavorisés.
- La diversification : il ne s'agit pas seulement de développer les disciplines artistiques déjà présentes à l'école à titre obligatoire ou facultatif. La liste des domaines que le plan prend en compte est en effet beaucoup plus large et ne manque pas d'impressionner : musique, danse, littérature, théâtre, arts plastiques, cinéma,

photographie, architecture, patrimoine, culture scientifique et technique, arts du goût, design et musiques actuelles. Cette multiplication des domaines est vue comme un moyen d'augmenter le nombre de « déclencheurs » susceptibles de toucher une plus grande population d'élèves et de rencontrer les intérêts et la motivation d'une majorité d'enseignants.

- La continuité : les possibilités de rencontres avec les arts et la culture doivent être programmées à tous les échelons de la formation, de la maternelle à l'université.

Le plan se voit attribuer de gros moyens financiers et sa mise en œuvre est confiée à une équipe de spécialistes regroupés dans une unité ad hoc, la « Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle ». Sa réalisation se décline à plusieurs niveaux : établissement de partenariats entre les différentes instances politiques et institutionnelles, développement des aspects artistiques et culturels dans la formation initiale et continue des enseignants, mise sur pied d'un réseau de ressources pédagogiques<sup>3</sup> et actions directes sur le terrain, soit auprès des élèves, dès la rentrée scolaire 2001.

Et c'est bien dans les écoles que se situe le cœur du plan avec, notamment, la mise sur pied des « classes à projet artistique et culturel », ou « classes à PAC ». Une classe à PAC « permet de conduire un projet artistique et culturel sous la responsabilité d'un enseignant volontaire, en partenariat avec un artiste [...]. Ce projet constitue un prolongement et un enrichissement des enseignements : il s'appuie sur les programmes, s'inscrit dans les horaires habituels de la classe et permet un réinvestissement pédagogique dans toutes les disciplines. En concernant tous les élèves d'un groupe – classe, de façon obligatoire, il permet au plus grand nombre d'accéder à la culture et la création artistique.»<sup>4</sup>

Il s'agit donc d'une variante de la pédagogie par projets, ceux-ci étant organisés autour d'un ou de plusieurs domaines artistiques. S'il y a contact et collaboration avec des artistes, ceux-ci ne se



L'étendard de la croisade : le logo du plan quinquennal.

substituent pas aux enseignants, mais restent bien dans leur rôle d'artistes. Quant aux enseignants, ils n'ont pas à devenir des artistes, mais à



Jack Lang est à l'origine du Plan pour les arts et la culture à l'École.

assumer l'initiative et la responsabilité du projet, à être de véritables médiateurs entre les enfants et l'art. Il est prévu que, à terme, chaque enfant puisse bénéficier d'une classe à PAC quatre fois durant sa scolarité (à l'école maternelle, à l'école élémentaire, au collège et au lycée). Pour l'année scolaire 2001-2002, l'Etat français subventionne déjà 26 000 classes à PAC sur l'ensemble du territoire.

### Quid de l'éducation musicale ?

Parmi les classes à PAC actuelles, environ 5000 portent sur un projet musical. Des exemples ? Un opéra accueille une classe en lui ouvrant les coulisses de ses répétitions et les élèves réalisent un

reportage radio ; une classe monte l'«opéra de la lune» en collaboration avec un conservatoire ; un écrivain aide les élèves d'une classe à rédiger un livret d'opéra puis un compositeur travaille avec eux pour le mettre en musique et le faire interpréter...

La plupart des projets s'appuient sur la pratique vocale et chorale. En effet, le «Plan pour les arts et la culture» met un accent tout particulier sur le chant. Il est ainsi postulé que «le chant, dans sa composante individuelle et collective, constitue la colonne vertébrale de l'apprentissage de l'enfant, pour qui la voix est un instrument corporel familier. Il favorise d'emblée la pratique de groupe : en offrant un accès au travail d'ensemble et progressivement à la polyphonie, il comporte une dimension sociale essentielle au développement de l'enfant.»<sup>5</sup>

A côté des classes à PAC, le plan fixe comme mot d'ordre «une chorale par école» et cherche à former les enseignants généralistes pour qu'ils améliorent à la fois leur enseignement dans le quotidien de la classe et leur conduite des chorales scolaires. Par ailleurs, des «Chartes départementales de la pratique vocale et chorale dans les écoles» sont conclues pour faciliter le partenariat entre, par exemple, les écoles de musique ou conservatoires d'une part et les écoles publiques d'autre part. A l'heure actuelle, de telles chartes ont été conclues dans 47 départements.

La «Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle» développe une autre activité : elle crée et diffuse des outils pédagogiques, centrés eux aussi sur la pratique du chant. Ont ainsi déjà été dis-

tribués un livret-CD pour la Fête de la musique et un livre-CD sur «La Marseillaise» (!). Par ailleurs une vidéo est actuellement en préparation. Sous le titre «Chanter en classe et en chœur» elle constituera un outil de formation destiné aux enseignants généralistes pour les aider à mener des activités vocales au sein de la classe, en présentant des situations concrètes auxquelles ils peuvent être confrontés. Une séquence permettra ainsi de répondre à la question : Que faire si un enfant chante faux ?

### Seul l'avenir...

Le «Plan pour les arts et la culture à l'école» est un plan quinquennal, prévu pour se déployer de 2001 à 2005. L'objectif-cible pour l'année scolaire 2002-2003 est la mise sur pied de 40 000 classes à

#### Pour en savoir plus

Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle, Bureau musique, 19/21, rue Valette, F-75005 Paris  
fax : 0033/1/53 10 48 71  
www.artsculture.education.fr

PAC. Le nombre de ces classes est censé croître d'année en année jusqu'en 2005, où l'on devrait en trouver 140 000 en activité.

Les participants au colloque de Dijon faisaient preuve d'un bel enthousiasme. La motivation des enseignants était éclatante ; ils semblaient se sentir pousser des ailes devant l'intérêt nouveau (et financièrement appuyé) pour les disciplines artistiques. Tout porterait donc à l'optimisme concernant l'avenir du mouvement initié par Jack Lang. Marc-Olivier Dupin, Conseiller musique auprès de la «Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle» et maître d'œuvre du colloque dijonnais, voulait d'ailleurs y croire, quand il estimait que, une fois lancée, une telle dynamique ne saurait être purement et simplement stoppée. L'on sait néanmoins que, dans cette «république monarchique» qu'est la France, tout peut basculer avec la venue d'un nouveau gouvernement. Or les récents événements laissent toutes les hypothèses ouvertes quant à l'avenir politique que connaîtra le pays après les législatives de ce mois de juin. Le plan survivra-t-il ? Le nouveau gouvernement continuera-t-il à soutenir la croisade engagée ? Affaire (artistique et culturelle) à suivre...

## Zusammenfassung

Anfang März 2002 befassten sich an einem erstmals landesweit organisierten nationalen Kolloquium in Dijon rund 600 Teilnehmer mit der «Musikerziehung vom Kindergarten bis zur Universität»: Lehrpersonen aller Stufen, Verantwortliche der nationalen, regionalen und kommunalen Bildungsverwaltung, Leiter von Lehrerbildungsinstitutionen, Eltern sowie Musiker. Das Programm reichte von praktischen Aufführungen und Ausstellungen über Filme bis zu Ateliers zu neuen Unterrichtshilfen, zum Musikunterricht und zur Musikpädagogik im In- und Ausland und informierte über die letzten Entwicklungen bei den staatlichen Vorschriften für die Musikausbildung und über universitäre Musikwissenschaft.

Das übergeordnete Rahmenthema «Plan für die Kunst und die Kultur in der Schule» («Plan pour les arts et la culture à l'école») war Ende 2000 als nationaler Kreuzzug gleichzeitig vom Erziehungsministerium und vom Ministerium für Kultur und Kommunikation als Fünfjahresplan (2001-2005) proklamiert worden. Kunst- und Kulturinhalte sollten nicht länger eine «edle» Zugabe neben den entscheidenden kognitiven Fächern sein. Der Zugang soll für alle Kinder und Jugendlichen generalisiert, das Unterrichtsangebot (von Architektur bis zu gastronomischer Geschmacksbildung... )

weit diversifiziert und die lückenlose Kontinuität des musischen Unterrichts vom Kindergarten bis zur Hochschule garantiert werden. Selbstverständlich sind erhebliche finanzielle Mittel vorgesehen; die auf mehreren Ebenen vernetzte Umsetzung des Planes wird von einer Spezialistengruppe geleitet. Den Kern des Vorhabens bilden die «Klassen mit einem integrierten künstlerischen und kulturellen Projekt» («Classes à projet artistique et culturel»). Gegenwärtig beträgt ihre Zahl 26 000. Lehrkräfte und Künstler wirken in definierten Rollen zusammen. Für Schülerinnen und Schüler ist die Teilnahme obligatorisch, sie sollten sich während ihrer Laufbahn an insgesamt vier Projektklassen beteiligen. Die starke Präsenz der Musik in den Projekten ist erfreulich. Als Hauptstück jeden Musikunterrichts wird Singen und Chorpraxis gepflegt.

Die Aufbruchstimmung in Dijon war manifest. Die Lehrkräfte sind motiviert und angesichts so grosser – auch finanzieller – Unterstützung für die musischen Fächer begeistert. Ob die am Kolloquium positiv beurteilte Weiterentwicklung realistisch ist, wird sich recht bald weisen. Im Juni finden in Frankreich Wahlen statt. Noch ist offen, wie die nachfolgende Regierung die Prioritäten ihrer Vorgängerin einstuft.

Peter Gentinetta

### Notes

<sup>1</sup> Ministère de l'Education nationale (2001), «Le plan pour les arts et la culture à l'école», p. 7.

<sup>2</sup> ibidem, p. 7.

<sup>3</sup> Sous l'égide du Centre national de documentation pédagogique (CNDP).

<sup>4</sup> Ministère de l'Education nationale et Ministère de la Culture et de la Communication, «Les Arts à l'École», Dossier de presse du 27 mars 2002, p. 11.

<sup>5</sup> Ministère de l'Education nationale (2001) «Le plan pour les arts et la culture à l'école», p. 25.